

Liste électorales : attention aux radiations

Mis en ligne le 19 octobre 2012

Chaque rentrée, une commission municipale se réunit afin de vérifier les listes électorales et la validité des adresses des électeurs. **Pour tout déménagement**, nous vous rappelons qu'afin d'éviter d'être radié des listes électorales, vous devez effectuer votre changement d'adresse :

- > soit en mairie
- > soit sur le site mon.service-public.fr 

Les nouveaux arrivants doivent penser à s'inscrire sur les listes électorales oullinoises.

- > Service des affaires générales
- > Démarches administratives en mairie



VILLE D'OULLINS

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX

▶ [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

 04 72 39 73 13

 CONTACTEZ-NOUS